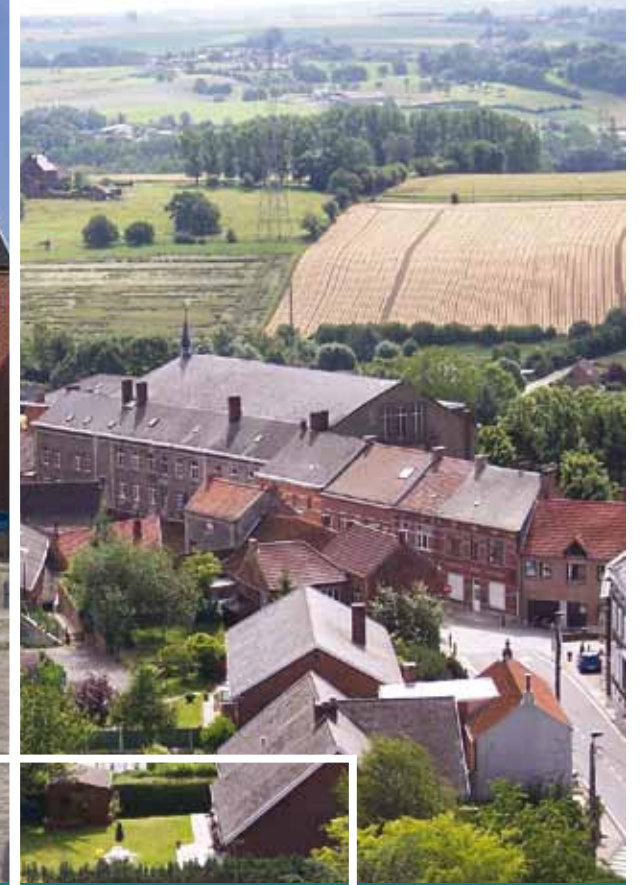


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Septembre 2012



n°107

sommaire



TRAVAUX



ETE
CULTUREL



20 ANS
JUMELAGE

EDITO

Pétition nuisances sonores Société Sagrex

J'ai reçu, il y a quelques semaines, la visite d'un représentant d'un Cabinet d'avocats venu déposer une pétition concernant les nuisances sonores et les vibrations occasionnées par le charroi de la société Sagrex de Quenast.

J'ai fait parvenir aux pétitionnaires un courrier les informant que je prendrai contact avec les responsables de cette société afin de voir dans quelle mesure nous pouvions répondre aux souhaits exprimés.

J'ai rencontré Monsieur Massaux, Directeur de l'usine à Quenast, le 16 août.

M. Massaux m'a expliqué être bien au courant de la situation. Il m'a donné les informations suivantes :

L'importance de la production fluctue régulièrement et dépend de la demande du marché.

Une partie importante est expédiée par rail vers le port de Clabecq – exclusivement le ballast – et exportée ensuite dans toute l'Europe.

Le reste (le gravier fin, qui devrait, en principe, faire moins de bruit lors des transbordements) est orienté vers le débarcadère d'Ittre. Les péniches à plancher en bois ne sont plus autorisées depuis plusieurs années ce qui augmente le bruit lors du chargement.

Pour le transport des marchandises par route, la société fait appel à 3 entreprises différentes. Les chauffeurs ont dû signer une charte de comportement qui exige, notamment, le respect de la limitation de vitesse rue de Samme (50 km/h), de ne pas klaxonner à proximité du quai et de ne pas taper les portes arrières des bennes des camions.

La société Sagrex compte actuellement une soixantaine de personnes et les possibilités d'exploitation sont encore énormes.

M. Massaux pense que la seule solution contraignante serait de placer des contrôles des véhicules (vitesse, documents de bord, etc.).

Je lui ai suggéré l'idée du placement d'un radar répressif fixe sur la rue Catala ainsi que leur parti-

cipation au financement de ce radar (un coût de +/- 100.000€).

Preuve de leur volonté d'agir, M. Massaux a promis d'en parler au prochain Conseil d'administration de la société et était assez positif quant à la réponse de ce conseil en tout cas pour le financement d'une partie du montant. La réponse devrait nous parvenir dans le courant de septembre.

L'idée me paraît particulièrement positive et séduisante. Une société qui, consciente des désagréments que crée aux habitants le passage régulier de ses véhicules et qui investirait dans la sécurité pour en diminuer l'impact.

AFIN DE PRÉSERVER L'OBJECTIVITÉ DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE, LE PRÉSENT NUMÉRO NE COMPORTERA AUCUNE SIGNATURE DES ARTICLES PUBLIÉS.



TRAVAUX DU MOIS D'AOÛT

FESTIVITÉS

Au cours du mois d'août, de nombreuses festivités ont lieu dans notre Commune. Nous commençons par Fauquez, ensuite Haut-Ittre, Ittre pour terminer par Virginal.

Cela nécessite de la part du service travaux de nombreuses prestations indispensables à la réussite de ces festivités.

Elles nous permettent aussi de remettre toute notre entité en ordre et ce grâce à la participation de nos étudiants. Qu'ils en soient remerciés et félicités dans ces colonnes.



LA SALLE PLANCHETTE

Le service travaux a commencé les travaux au sein de la salle planchette avec l'enlèvement du plafond et de l'ancienne isolation.



MAISON CHABEAU

Elle est terminée (dans les délais !)... Elle est superbe.

Elle sera la maison d'accueil de nos enfants pour les prochaines années.

Bravo à tous les entrepreneurs qui ont mené à bien ces travaux en collaboration avec nos services qui ont finalisé de nombreux travaux de peinture et d'aménagements extérieurs.



PLANTATION DE 2 TILLEULS

Le service travaux a préparé et réalisé la plantation des 2 tilleuls pour les 20 ans du jumelage entre Écuillé et Ittre. Il s'agit d'un tilleul d'Europe et d'un tilleul Heurynena dont on retrouve des exemplaires sur la place d'Écuillé.



LES TRAVAUX DES ÉTUDIANTS

Pour la 5^e année de suite, notre Commune engage nos jeunes pour effectuer de multiples travaux le long des routes, sentiers, écoles, bâtiments, festivités, etc...



Mettre nos jeunes au service de la communauté leur apporte un sentiment d'utilité mais aussi de responsabilité. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette bonne collaboration entre nos services et ces jeunes.



SEMAINE DE LA MOBILITÉ

DU DIMANCHE 16 AU JEUDI 20
SEPTEMBRE 2012

LE PROGRAMME :

LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2012

- Marche de 8 à 10 km. Guide Michel Gossiaux
- Départ à l'église de Ittre à 14h.
- Retour au même endroit à 16h45
- Ravitaillement prévu.
- Participation gratuite

LE MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2012

- Balade à vélo. Guides : Michel Gossiaux et Philippe Godefroid
- Départ à l'église de Ittre à 14h30.
- Retour au même endroit à 16h30
- Ravitaillement prévu.
- Participation gratuite
- En cas de mauvaise météo (grosse pluie), cette balade sera annulée.

LE JEUDI 20 SEPTEMBRE 2012

- Conférence sur la mobilité à Ittre présente et future par Marc Hordies Echevin de la Mobilité
- A 19h. Salle des mariages au dessus du SITI à la grand place de Ittre.
- Participation gratuite

La participation à ces activités est ouverte à tous. Amis, famille, proches et connaissances sont les bienvenus.

p.godefroid@ittre.be - 067/79.43.37

Nous vous attendons nombreux !!!

LES TRAVAUX DANS NOS RUES

Vous êtes nombreux à vous demander pourquoi les travaux à la rue Planchette et la rue Basse sont actuellement à l'arrêt.

Comme vous le savez, le collecteur doit passer en-dessous du puits à 5m de profondeur. En-dessous du puits, il y a de la roche.

Deux solutions se présentaient à la société : soit faire un puits de mine avec le risque de voir le puits se casser au niveau du puits et les conséquences désastreuses qui en découleraient soit, et nous avons préféré cette voie, faire venir une machine qui va forer le diamètre du tuyau réduisant ainsi les risques.



La rue du Vieux Pavé d'Asquemont est enfin en voie de finalisation. L'asphaltage est prévu pour la semaine du 10 septembre.

Les travaux de la piste cyclable rue de Virginal ont commencé ce mercredi 5 septembre.



L'ÉTÉ CULTUREL 2012 À ITTRE : QUEL SUCCÈS !



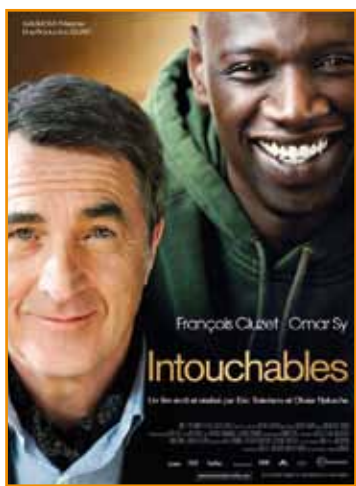
L'été culturel 2012 à Ittre fut – comme celui de 2011 – copieux et varié. Il n'a pas laissé les nombreux publics indifférent à des moments d'émotions culturelles partagées.

Ce partage d'émotions s'est appuyé – ce qui est une tradition depuis 5 ans – sur un partenariat bénéfique à l'initiative de l'Échevinat de la Culture avec le Centre culturel (C.L.I.) et, selon le cas, les comités de quartier de Fauquez, d'Haut-Ittre, le Patro de Virginal ou la Croix-Rouge.

« LES INTOUCHABLES »

Le 27 juillet, c'était en plein air à la kermesse de Fauquez la projection du film français « les Intouchables ».

L'histoire que nous a raconté ce film est l'illustration d'une improbable rencontre : deux univers se télescopent, s'apprivoisent pour donner naissance à une amitié dingue, drôle et à ce point forte qu'elle rendra les deux protagonistes... « intouchables ».



L'un, c'est Philippe POZZO di BOGO – à l'écran François CLUZET – un fort riche aristocrate atteint de parapésie à la suite d'un accident de parapente.

L'autre, c'est DRISS – à l'écran Omar SY – jeune banlieusard d'origine africaine, à peine sorti de prison et engagé comme « aide de famille » par le premier.

À première vue, ce film accomplit ce vieux rêve enfoui au plus profond de beaucoup d'entre nous : s'affranchir enfin des lois de la société, devenir, en un mot « intouchables ».

Mais, dans le titre du film, c'est la dernière lettre qui est la plus importante : la lettre « S » du mot « solidarité » dira le principal intéressé.

Car, en deuxième lecture, ce que nous a montré « les Intouchables », c'est l'éloge de la différence, l'enrichissement mutuel de deux hommes au travers du contrat qui les lie : DRISS qui perçoit l'intérêt de bénéficier d'un vrai job mais sans commisération pour l'handicapé qu'est Philippe et, PHILIPPE qui s'ouvre à une culture banlieusarde dans ce qu'elle lui apporte de découvertes et de renouvellement mais sans concession sur les valeurs de sa propre histoire et sans préjugé quant à l'origine ethnique de son « auxiliaire de vie ».

En seconde lecture, ce film est donc une métaphore sociale généreuse entre la « Vieille France paralysée par ses privilèges » et la « force vitale de la jeunesse issue de l'immigration ».

Belle et subtile illustration de l'« interculturalité » tant déniée aujourd'hui par des forces populistes qui rongent une partie significative de nos opinions publiques européennes.

Ce film a rencontré un succès foudroyant. Ce succès s'est cependant accompagné de deux controverses, l'une aux Etats-Unis et l'autre, chez nous.

Aux Etats-Unis, la sortie du film a suscité une polémique sur le caractère supposé raciste du film, « digne de la case de l'oncle Tom où la nature effrontée de DRISS joue le rôle stéréotype du loser noir inculte de banlieue » dira une certaine critique. Cette critique n'a pas eu d'écho chez nous.

L'autre controverse – européenne celle-là suscitée par la sortie du film-, s'est polarisée sur l'accessibilité des salles de spectacle et, particulièrement, des cinémas aux handicapés.

Cette controverse s'est élargie au bénéfice des handicapés pour leur accessibilité à l'ensemble des services publics et privés auxquels ils ont la faculté d'accéder.

« THE ARTIST »



Le 4 août, c'était à Haut-Ittre, la projection toujours en plein air du film THE ARTIST, exceptionnel à plus d'un titre.

• Il a réuni, comme film français, le plus grand nombre de récompenses dans le plus grand nombre de festivals :

7 récompenses aux « Baftas » 2012 ; 6 aux « Césars » 2012 ; 5 aux « Oscars » 2012, ... meilleure photographie, meilleure musique, meilleure réalisation pour Michel HAZANAVICIUS, meilleurs acteurs, ...

• En particulier, il a consacré internationalement le talent de deux acteurs français :

- Jean DUJARDIN, dans le rôle de Georges VALENTIN, obtenant les prix d'interprétation masculine à Cannes en 2011 et à Hollywood en 2012,
- ET Bérénice BEJO, dans le rôle de Peppy MILLER, consacrée « meilleure actrice » aux « CESAR » du cinéma 2012.

• Il a permis aussi, à UGGIE, le terrier de « The Artist » de laisser l'empreinte de ses pattes à Hollywood au même titre que les stars Marilyn Monroe ou Liz Taylor. A dix ans d'âge, cela permet à ce célèbre petit chien de bénéficier d'une retraite bien méritée.

«The Artist» est aussi exceptionnel parce qu'à l'heure du tout numérique et de la 3 dimension (la « 3D »), il a été tourné à Hollywood, en noir et blanc et sans une parole : c'est un film muet !

Mais pas sans une très belle musique : composée par Ludovic BOURCE, interprétée par deux groupes bruxellois, le « BRUSSELS PHILHARMONIC » ainsi que le « BRUSSELS JAZZ ORCHESTRA » et, enregistrée à Bruxelles en avril 2011 dans ce magnifique « STUDIO 4 » du Centre FLAGÉY à Bruxelles.

Et parmi les musiciens du BRUSSELS JAZZ ORCHESTRA, autre très agréable surprise, un ittrois ! Il s'agit de Serge PLUME qui habite Ittre depuis 1997. Trompettiste, il est cofondateur de ce big band prestigieux qui fêtera ses 20 ans en 2013 !

Ce film exceptionnel n'est pas qu'une affaire de maîtrise technique – déjà parfaitement réussie.

C'est plus que cela : ce récit rend un vibrant hommage aux grands classiques du cinéma muet comme « Les Lumières de la Ville » de Charlie CHAPLIN, les œuvres de Fritz LANG, Ernst LUBITSCH ou Billy WILDER. Plus encore, ce film d'époque qui se déroule dans les années 1920 aux Etats-Unis – au moment du krach boursier de 1929 – rend compte de la constante évolution d'un art cinématographique aussi cruel que généreux dans sa perpétuelle mutation.

Est-ce une métaphore de la peur du progrès et des technologies nouvelles ?

Est-ce un cinéma d'antan avec les outils du cinéma d'aujourd'hui ?

Le public a jugé avec, à chaque fois, le même miracle : c'est toujours magique !

« HUGO CABRET »

Le 17 août, voici « Hugo CABRET » de Martin SCORCESE, le film qui a obtenu le plus de nominations aux oscars 2012 : pas moins de 11 citations et 5 statuettes. Meilleur film, meilleure réalisation, meilleur scénario, meilleurs costumes, meilleure montage, meilleure musique !

Et, grâce à toutes ces récompenses, ce film a fait plaisir tant aux enfants qu'aux cinéphiles et aux parents désireux de faire connaître les débuts de la magie du cinéma à leurs enfants.

Parce que Hugo CABRET, c'est d'abord un des plus beaux contes de Noël filmé depuis très longtemps.

Conte fantastique dont la grande affaire est de faire remarquer un automate cassé.

Conte d'aventures vécues par deux orphelins, Hugo et Isabelle, dans l'initiation au cinéma.

Conte burlesque, enfin, au travers d'une métaphore audacieuse au fascisme galopant de l'époque et de la déportation des juifs à venir.

Nous sommes à Paris au tournant des années 1930. Métaphore incarnée par ce policier aussi idiot que cruel qui, inspecteur de la gare secondé par un zélé doberman, traque les enfants des rues, les enferme dans des camions-fourrières pour les emmener à l'orphelinat !

Le réalisateur de ce conte de Noël est un américain de près de 70 ans, Martin SCORCESE au palmarès cinématographique des plus brillants.

Souvenons-nous : Taxi Driver en 1975 avec Robert DE NIRO, Casino en 1995, Gangs of New York en 2002 avec Leonardo Di Caprio, les Infiltrés en 2006 décrochant déjà 4 Oscars.

Aujourd'hui, c'est « Hugo CABRET » dans une trépidante enquête menée par deux enfants rendant un splendide hommage à l'inventeur du cinéma de divertissement que fut le français Georges MELIES.

Et voici pour le plaisir des cinéphiles et des parents qui veulent initier leurs enfants à la magie des débuts du cinéma.

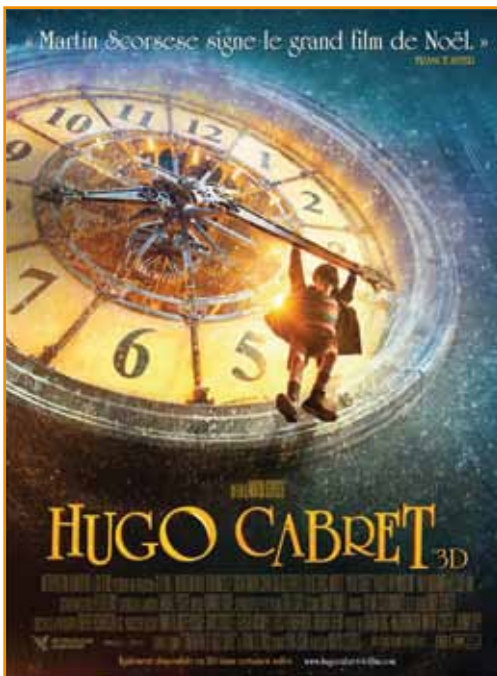
SCORCESE n'est pas seulement un réalisateur de grands films, c'est aussi le fondateur de la « World Cinéma FOUNDATION » qui, depuis dix ans, restaure des dizaines de vieux films du patrimoine mondial. Des films des Frères Lumière, de Buster Keaton et, aussi, de Georges MELIES.

Georges MELIES, mort en 1938 à l'âge de 76 ans, est l'auteur de près de 600 films, le père des « effets spéciaux » et des « fondus enchaînés » au cinéma, le réalisateur, en 1902, du premier long métrage de 16 minutes intitulé « le voyage dans la lune » adapté du roman de Jules VERNE « De la terre à la lune » et classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

En 1923, Georges MELIES est ruiné, il brûle le stock de ses films et se retrouve simple vendeur de bonbons à la garde de Montparnasse.

C'est de cette vie d'artiste dont SCORCESE est tombé amoureux pour en faire la figure centrale de l'intrigue de son film « Hugo CABRET » et de rendre, à travers elle, le plus bel hommage au cinéma.

Ce furent deux heures d'un bel enchantement cinématographique.



« LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD »

Le 30 août, c'était la représentation par la talentueuse troupe du Théâtre des Galeries du « jeu de l'amour et du hasard » de MARIVAUX.



En plein air et pratiquement au sec malgré un temps chargé ce soir-là !

Cette comédie sentimentale est vieille de près de 300 ans !

Elle date en effet de 1730.

Louis XIV est décédé 15 ans plus tôt. La Régence de Philippe d'Orléans clôt la période de rigueur morale voulue par Madame de Maintenon, l'épouse du Roi.

Au plan culturel, un des premiers gestes du Régent est de rappeler « les comédiens italiens » que Louis XIV avait chassés en 1697.

C'est donc dans ce contexte moral et culturel que triomphent les grands classiques du théâtre de MARIVAUX, comme cette pièce qui reste une des pièces de cet auteur les plus jouées, et dont le dialogue théâtral inspirera, au XIX^e siècle, les comédies de MUSSET et, au XX^e siècle, celles de GIRAUDOUX.

MARIVAUX, c'est le double triomphe du langage et de l'amour.

Du langage puisque, de son vivant même, son style si particulier a donné naissance au verbe « marivauder » et au mot « marivaudage » : « mélange de métaphysique subtile, de sentiments alambiqués et de dictons populaires » dira Jean-François de La Harpe dans son cours de littérature.

Triomphe de l'amour aussi dans une partie de cache-cache entre l'être et le paraître, la sincérité et le mensonge, l'amour pour l'autre et... l'amour-propre !

MARIVAUX s'inscrit ainsi dans la tradition de la « Comedia dell'arte » dont il deviendra pour un temps l'auteur attiré de la troupe des « comédiens italiens ».

Sous couvert de faux-semblant, MARIVAUX parvient à perturber l'ordre établi, à bousculer les préjugés, à exacerber les contradictions entre les élans du cœur et l'appartenance à une classe sociale.

Même si, au final, cette audace respecte les codes de bienséance de l'époque : les nobles finissent ensemble et les petites gens font de même de leur côté.

Ce jeu de l'amour et du hasard, plein de saveurs et de magie, garde-t-il aujourd'hui cette modernité d'audace et de convenance ?

Les rapports entre maîtres et valets d'hier, noblesse, bourgeoisie et petites gens d'aujourd'hui ont-ils à ce point évolué que le conformisme des codes de bienséance du XVIII^e siècle n'est plus celui d'aujourd'hui ?

Au XXI^e siècle, le mariage d'une princesse et d'un roturier ou, l'inverse, est-il l'exception qui confirme la règle sociale ou, au contraire, est-il l'illustration d'une « lutte des classes » révolue ?

Au public d'apprécier.

Par contre, ce qu'il a apprécié, c'est le jeu des six acteurs et actrices : Marc de ROY, Quentin MINON, Morgane CHOUPEY, Damien DE DOBBELER, Sandra RACO, Maroïne AMIMI.

Soit l'éclatante énergie d'une troupe de jeunes comédiens qui, dit la critique du journal Le Soir : « donne du jus et une charmant fraîcheur aux célèbres marivaudages de Pierre de Carlet de MARIVAUX ».

Ce jeu brillant et l'éclat de leur énergie reposent sur une mise en scène également abondamment louée par la critique et que nous soulignons avec d'autant plus de plaisir que son auteur est ittrois. Il s'agit de Fabrice GARDIN, ittrois d'adoption et déjà Vice-Président du Centre Culturel de notre commune.

Passionné de théâtre depuis près de 17 ans, il est l'auteur de plusieurs lectures-spectacles au Théâtre du Parc, « Les inconsolables », au Théâtre des Martyrs, « Anna ». L'auteur aussi de plusieurs pièces : « Une rencontre comme une autre », « Compartiments non-fumeurs » à la Samaritaine.

L'adaptateur de « Candide » de Voltaire (le rival de MARIVAUX à l'Académie française !), de « L'assassin habite au 21 » de Stanislas André STEEMAN ou, encore, de « La souris » d'Agatha Christie.

Sa prolixité ne s'arrête pas au théâtre puisqu'il est aussi romancier en collaboration avec Christian LUIZ, auteurs en 2006 de « Peut-être rencontrerons-nous des pintades en route » et en 2009 de « Davies et la mort qui tue ».

Plus de 250 spectateurs et une magnifique ovation en fin de spectacle !



LES PLAINES DE JEUX 2012 : NOS ENFANTS À LA FÊTE !

Ces animations se sont déroulées les 2 premières semaines de juillet et deux dernières d'août.

Le thème était un peu « décalé » puisque nous avons fêté Noël et Halloween en juillet et Pâques en août ! La 4^e semaine, le thème fut la kermesse.

Environ 120 enfants ont participé à ces animations chaque semaine.

4 excursions ont été organisées :

- Sem 1 : Le musée des sciences naturelles et une ferme pédagogique pour les plus petits
- Sem 2 : Technopolis et Imagipark à Mons pour les plus petits
- Sem 3 : la mer et le mont mozan pour les plus petits
- Sem 4 : Pairidaiza sous le soleil pour tous

Il y eut aussi :

- 2 rencontres avec les parents
- Le 13 juillet spectacle Noël/Halloween
- Le 31 août fancy-fair dans les nouveaux locaux de la maison chabeau...

C'est grâce à une équipe performante que la qualité est l'atout majeur de ces animations,...

Merci à tous et plus spécialement encore à **Manon Marcelis** qui a joué le rôle de chef de plaines durant plusieurs années avec beaucoup de sérieux et de dynamisme et à **Valentin**, spécialisé dans l'animation des plus grands et l'animation musicale de nos plaines...

Ils s'envolent vers d'autres cieux et nous les regretterons...





LE 20^E ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ENTRE ÉCUEILLÉ ET ITTRE

Célébrer le 20^e anniversaire du jumelage entre nos Communes d'Écueillé et d'Ittre, c'était l'opportunité non seulement de jeter un regard sur le passé mais c'était aussi d'anticiper sur l'avenir.

UN REGARD SUR LE PASSÉ

Le passé, c'est se réjouir des liens d'intimité musicale noués entre nos deux sociétés de musique, la Royale Harmonie de Virginal et la Société de Musique d'Écueillé qui, l'une et l'autre nous ont encore gratifié au cours de ce dernier week-end de plusieurs magnifiques concerts à la kermesse de Virginal comme au Palais de Plume. C'est aussi apprécier les relations amicales établies entre les familles d'accueil dont la générosité s'illustre au gré de nos rencontres bisannuelles.

C'est souligner l'intérêt d'initiatives récentes comme les journées à thèmes consacrées ponctuellement à nos richesses respectives : le cuir ou le bois à Écueillé, l'eau ou l'acier à Ittre.

C'est, enfin, se féliciter du dynamisme de deux concitoyennes – l'une d'Écueillé, Marie-Laure, l'autre ittroise, Michèle – qui ont mis sur pied, en quelques mois, une riche exposition d'une dizaine d'artistes et d'artisans d'Écueillé inaugurée à l'Espace Bauthier ce week-end des 25 et 26 août : peinture abstraite ou figurative, bijoux, céramiques, jouets en bois.

C'est aussi le gage de réitérer, dès l'an prochain, cet échange artistique dans l'autre sens en accueillant à Écueillé des artistes ittrois.

SE PROJETER DANS L'AVENIR

Le futur de ce jumelage, c'est s'interroger sur la meilleure manière de l'enrichir davantage pour s'assurer d'un nouvel anniversaire dans 5 ou 10 ans.

Des pistes ont déjà été évoquées en pensant à des passerelles à bâtir entre les enfants de nos écoles ou les aînés de nos homes, les clubs de sport ou les associations culturelles.

Il est indispensable de concrétiser ces projets dans la foulée de la célébration du 20^{ème} anniversaire de ce jumelage afin qu'il garde sens et bénéficie de la dynamique engendrée par le rappel de son origine.

LA CHARTE DE 1992

C'était le 5 juillet 1992 que M. Pierre BOURGUIGNON, Maire d'Écueillé, et M. Louis CARLIER, Bourgmestre d'Ittre, ont signé cette charte de jumelage dont il n'est pas sans intérêt de rappeler les termes :



ITTRE

*Infiniment grande sera notre amitié,
Toi, mon ami belge,
Toi, mon ami français,
Réunis dans la même fraternité
Ensemble nous ne dévoilerons qu'une image
Celle de nos cœurs réunis
Unité et Solidarité sera notre devise
Entente naissante de deux peuples amis
Instaurons dans la compréhension et le respect mutuel
La charte de notre union conviviale
Laissons le temps forger cet idéal
Et que vive l'entente franco-belge.*

ÉCUEILLÉ



P.6.

Cette charte a été confirmée, il y a 10 ans, par les responsables communaux de l'époque la Mairesse Mme Michèle MORIN et le Bourgmestre M. Daniel VANKERKOVE.



Elle l'a été, à nouveau, ce 25 août 2012 par le Maire M. Raymond THOMAS et le Bourgmestre M. Axel FRANCOIS.

L'AMITIÉ ÉCUEILLÉ-ITTRE

Cette signature a, aussi, été l'occasion d'échanger des cadeaux qui entretiennent l'amitié.

À cet égard, on retiendra produits originaux, magnum de vin et magnifique petit train en bois offerts par les autorités d'Écueillé.

La Commune d'Ittre a remis à nos invités une œuvre en fer forgé associant les lettres I et E, conçue par Anne SABBE, directrice au SITI, et réalisée par Jean GASCARD, chef de l'entreprise ittroise du même nom.

Le dîner officiel du dimanche soir dans la belle orangerie du Palais de Plume a permis également de remercier, en particulier, les personnes sans lesquelles cet anniversaire n'aurait pas eu le succès qu'il a eu et la satisfaction qu'ont exprimée nos hôtes. Je citerai Mesdames Frédé-

rique JORIS, Michèle COUNSON, Anne SABBE et Gerda VANDENBULCK ainsi que Messieurs Paul PIERSON, Jean LEBE et son équipe.

Délibérément, cette célébration a été insérée dans la kermesse de Virginal ce qui lui a fourni un nombreux public écueillois enchanté de faire connaissance avec le dynamisme des associations et commerçants participants.





DISCOURS DES 20 ANS DE JUMELAGE

Mesdames et Messieurs,

Chers Amis,

Trois discours en 3 jours sur le thème du jumelage et de l'amitié Franco-Belge, c'est beaucoup même si le sujet est agréable et nos imaginations fertiles.

Hier, je vous parlais de Clovis et de Charlemagne, de Vercingétorix et d'Ambiorix.

Aujourd'hui, je pourrais vous parler de nous : De Raymond Thomas, le pharmacien, Maire d'Ecueillé et d'Axel François le maître d'école, Bourgmestre d'Ittre, qui ont toujours beaucoup de plaisir à se rencontrer quand les aléas de la vie le leur permettent. Ils ont plaisir à parler de leur Commune respective :

- Des amitiés entre personnes, accueillies et accueillants qui sont devenues des amitiés « durables », pour utiliser un mot à la mode.
- De nos musiciens qui nous enchantent les oreilles dans des registres fort différents : « La force de l'expérience à Ittre, la vitalité de la jeunesse à Ecueillé » Quel beau slogan n'est-ce pas !
- De nos deux villages peu comparables par leur aspect mais si semblables parce qu'ils expriment la ruralité dans ce qu'elle a de plus attachant ; Ecueillé avec ses vastes plaines planes comme la Hollande, un nom qui vous est désormais familier et des ceps de vigne pour remplacer les moulins à vent. Quelle bonne idée...
- De nos rivières. La Tourmente, paradis des pêcheurs, qui porte mal son nom puisqu'elle reste sagement dans son lit. Nous avons le Ry- Ternel, plus paisiblement appelé, mais qui a pris la vilaine habitude de découcher régulièrement et qui véhicule bien d'autres choses que les nobles produits de la pisciculture...

Nous avons aujourd'hui nos deux tilleuls qui vont grandir ensemble, qui vont voir grandir notre amitié, voir grandir nos enfants, nos petits- enfants, nos arrière- petits- enfants, nos arrière- arrière- petits- enfants... ? Je peux continuer comme cela pendant très longtemps.

Je dois m'arrêter ici ; c'est une question de planning !!!

Nos deux tilleuls, si proches, pourront se parler en écoutant bouger leurs feuilles. Sauf en automne et en hiver, bien entendu. Ces saisons mortes qui dans le cadre de nos échanges durent 2 ans et c'est trop long. Je suggère qu'à l'avenir, on multiplie les rencontres entre milieux culturels et sportifs, entre nos écoles, entre citoyens, pour que nos tilleuls se parlent toute l'année.

Ainsi soit-il.



CINÉMA SENIORS

Les prochains après-midi Ciné 60+ à Imagibraine auront lieu :

LE MARDI 10 SEPTEMBRE

Le Prénom avec Patrick Bruel, Valérie Benguigui et Charles Berling / Accueil à 14h - Film à 14h30



LE MARDI 9 OCTOBRE

De Rouille et d'Os avec Marion Cotillard et Mathias Schoenaerts / Accueil à 13h30 - Film à 14h



Réservation obligatoire :
Jean Lebe
0472/780 208



COMITÉ DE PILOTAGE «ITTRE, COMMUNE DU COMMERCE ÉQUITABLE»

Faisant suite à l'inscription formelle d'Ittre à la campagne «Commune du commerce équitable», nous poursuivons les démarches visant à répondre à tous les critères d'obtention de ce titre convoité.

Rappelons que cette campagne promeut de façon large une consommation responsable pour un développement durable, tant au Nord qu'au Sud et incite à la fois à une meilleure sensibilisation à la consommation de produits équitables issus de pays défavorisés d'une part et de la production locale d'autre part. Un comité de pilotage a déjà été constitué. Il se veut diversifié et représentatif de tous les acteurs locaux: Administration communale, entreprises, associations, écoles, commerçants, restaurateurs... Il est ouvert à toute extension vers des personnes intéressées et concernées par la démarche.

Ittre a déjà répondu partiellement au premier critère d'obtention du titre par l'adoption d'une résolution par le conseil communal en mars dernier. Le second critère exige notamment qu'au moins trois commerces installés sur le territoire proposent au moins deux produits du commerce équitable à leur clientèle et rendent visible leur participation à la campagne. Un objectif assez aisé. Laetitia Delabouglise, tenancière de la petite épicerie Lune et l'Autre de la rue Pezin à Haut-Ittre et Fattouma Kabal, gérante du Louis Delhaize de la rue Planchette à Ittre sont membres actives du comité de pilotage et donc très bien placées pour faire les meilleurs choix dans les produits qui répondent aux critères. Fattouma a d'ailleurs tout récemment ouvert un étalage de produits «bio» spécialement dédiés. Laetitia nous propose toujours une vaste gamme de produits «ethiquable». Leur adhésion à la campagne sera visible sous peu. En fait, dès que nous aurons reçu le matériel de promotion de l'association coordinatrice.

Du côté des activités concrètes, nous mettrons la Saint-Rémy à profit pour expliquer notre démarche à ceux qui le souhaite. Vous pourrez vous y familiariser avec les critères d'adhésion. Des producteurs locaux présenteront également leurs produits. Il s'agit d'une occasion de les découvrir et de privilégier les circuits courts. Nous anticiperons ainsi de quelques jours semaine les manifestations de la semaine du commerce équitable qui se tiendra au niveau européen début octobre.

En ligne avec son caractère ouvert, il n'est évidemment pas trop tard pour compléter le comité de pilotage. Vous pouvez nous rejoindre en contactant Pierre De Coen (pierre.decoen@skynet.be, 067/64 68 17) ou Ronny Martin (ronny.martin@skynet.be, 067/84 20 92).



HABI-N, L'APPEL À PROJET DE L'AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DU BRABANT WALLON ASBL

Vous êtes propriétaire d'un logement, à proximité de transports collectifs et de services de base, mais qui est trop grand pour votre actuelle composition de ménage ?

Vous souhaitez rester le plus longtemps possible dans votre logement et ne pas déménager en bénéficiant de services de proximité ?

Vous voulez réduire vos consommations énergétiques ?

Participez au projet pilote HABI-N - Pour Habitat Bifamilial Intergénérationnel éNergétique - de l'Agence Immobilière sociale du Brabant Wallon (AISBW)

L'AISBW est un organisme à finalité sociale qui intervient comme intermédiaire entre un propriétaire bailleur et un candidat locataire à revenus modestes. Agréé par le Gouvernement wallon et soutenue par la Province du Brabant wallon, elle gère plus de 300 logements.

Dans le cadre de l'appel à projet Habitat durable 2011 lancé par la Wallonie, l'AISBW vous propose :

- De réaliser la division de votre logement en deux parties et de mettre le nouveau logement en location par son intermédiaire durant 15 ans. Cette solution vous assure un revenu locatif garanti et la certitude de retrouver votre bien en bon état à la fin de cette période.
- D'accueillir dans le nouveau logement créé un jeune ménage à la recherche d'un logement à prix abordable. Cela vous permet si vous le souhaitez et en accord avec le nouvel occupant- de bénéficier d'une aide pour des services de proximité : courses, jardinage, petits travaux, etc...
- D'améliorer les performances énergétiques de votre logement par des travaux dont le coût est remboursé par l'économie d'énergie réalisées.



le plus avantageux et vous assistent dans la récupération des aides disponibles.

En fonction du nombre de candidatures et du respect de certaines conditions, la sélection des projets se fera par le comité d'accompagnement de l'appel à projet « Habitat durable 2011 ».

Si vous êtes intéressés par cette proposition ou souhaitez rencontrer un des délégués, contactez l'AISBW

- au 010/23.60.87
- ou par mail ais.brabantwallon@publink.be



CPAS

AVEZ-VOUS DROIT A UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE ?

LES CONDITIONS

1^{ÈRE} CONDITION : APPARTENIR À UNE DES TROIS CATÉGORIES SUIVANTES :

1. Vous êtes bénéficiaires de l'assurance maladie invalidité (BIM) ou OMNIO (mutuelle).
2. Votre ménage dispose de revenus annuels bruts imposables inférieurs à 16.306,33 € majorés de 3.018,74 € par personne à charge.
3. Vous êtes actuellement en médiation de dettes ou en règlement collectif de dettes et vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

2^{ÈME} CONDITION : VOUS VOUS CHAUFFEZ AVEC UN DES TYPES DE COMBUSTIBLE SUIVANTS :

- Le gasoil de chauffage (en vrac ou à la pompe).
- Le pétrole lampant de type C (en vrac ou à la pompe).
- Le propane en vrac.

ATTENTION : Les combustibles de chauffage suivants sont exclus de la mesure :

- Le gaz naturel (le gaz de ville par raccordement au réseau de distribution de ville) ;
- Le gaz propane en bonbonne ou le gaz butane en bonbonne.

3^{ÈME} CONDITION : VOUS INTRODUISEZ VOTRE DEMANDE DANS LES 60 JOURS DE LA DATE DE LIVRAISON

LE MONTANT DE L'ALLOCATION DE CHAUFFAGE

Le prix à prendre en considération est le prix facturé (TVA comprise et remises éventuelles) dans chaque cas d'espèce.

Dans tous les cas, cette intervention est limitée à 1.500 litres par an et par ménage résidant dans le même logement. L'allocation forfaitaire pour le gasoil de chauffage à la pompe ou pour le pétrole lampant à la pompe s'élève à 210 €. L'allocation forfaitaire pour les combustibles en vrac s'élève à 300 €.

LES DOCUMENTS À FOURNIR

- Une copie de la facture relative à la livraison ou du bon de livraison (si vous habitez dans un immeuble à appartements, vous devrez demander à votre propriétaire une copie de la facture et une attestation mentionnant le nombre de logements concernés par la facture).
- Une copie de votre carte d'identité
- Le numéro de compte bancaire sur lequel l'allocation éventuelle devrait être versée.
- Votre dernière fiche salaire ou votre dernière attestation d'allocations sociales perçues ou votre dernier extrait de rôle de l'impôt des personnes physiques.
- Si vous êtes propriétaire d'un autre bien immobilier, vous devrez fournir une attestation d'enregistrement sur papier libre précisant le revenu cadastral de votre (vos) bien (s) immobilier (s) à l'exception du bien qui vous sert de logement individuel ou familial.
- Si vous êtes en médiation de dettes, vous devrez fournir une attestation de votre médiateur précisant l'état de nécessité pour l'allocation de chauffage ou une décision d'admissibilité de la requête en règlement collectif de dettes.

PERSONNE DE CONTACT

- Par téléphone : M^{me} VERRIEST : 067/64.71.67
- ou à la permanence le mardi et le jeudi matin de 9h00 à 11h30 au CPAS d'Ittre situé Rue de la Planchette 6 – 1460 Ittre



VOYAGE DE AÎNÉS: LILLE

JEUDI 20 SEPTEMBRE

Départ :

- Virginal, plateau du tram - 7h45
- Ittre, église - 8h

Programme:

- matin : visite guidée de la vieille ville
- repas du midi (inclus)
- après-midi : libre

Prix :

35 euros à payer directement à la recette communale ou sur le compte de l'Administration communale, rue de la Planchette 2-1460 Ittre : IBAN : BE72 0910 0015 3916 - BIC : GKCCBEBB – communication : voyage Lille.

Retour : vers 19h - 19h30

Vu le grand succès de ce voyage, nous partons avec 2 cars... il reste donc quelques places. On vous attend.

Renseignements : Arthur Deghorain - 0475598605



LA RENTRÉE SCOLAIRE DÉMARRE ET LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES AUSSI

Elles reprendront en octobre.

Un tout-cartable vous tiendra informés des modalités pratiques.

Surveillez le cartable de votre enfant fin septembre.

UNE AIDE À LA VIE SOCIALE

Pour qui ?

1/ Pour tous les usagers du CPAS d'Ittre (service social et service de médiation)

Pour tous les jeunes d'Ittre (jusque 18 ans) pouvant bénéficier du droit aux allocations d'études dans le secondaire en Communauté française (introduction d'une demande au CPAS).

2/ Au bénéfice des jeunes de 6 à 18 ans, dont les parents sont dans les conditions de revenus leur permettant de bénéficier d'une allocation d'étude dans le secondaire en Communauté française et calculés sur base des revenus imposables du ménage en 2010 (doivent être inférieurs aux montants suivants)

17.864,70 euros	Si une seule personne est à charge du ménage
23.820,60 euros	Si deux personnes sont à charge du ménage
29.402,18 euros	Si trois personnes sont à charge du ménage
34.612,46 euros	Si quatre personnes sont à charge du ménage

3/ Des dérogations peuvent être accordées par le Conseil de l'Action Sociale (sur base d'une enquête sociale) pour tous les habitants de l'entité de Ittre.

Aide à la vie sociale, à l'épanouissement culturel et sportif

Les différents axes d'intervention

- Aide en espèces :**
- Toute participation à des manifestations sociales, sportives ou culturelles (cinéma, lecture, club sportif, stage,...);
 - Participation à des formations sur les nouvelles technologies d'information et de communication ;
 - Allocation pour l'achat d'un ordinateur recyclé.

Article 27 : Pour les usagers du CPAS d'Ittre, des tickets pour de nombreux spectacles, concerts, place de cinéma, musée, etc...

- Enfants dont la situation familiale est précaire :**
- de la participation à des programmes sociaux (lien avec le développement de l'enfant), d'un soutien scolaire ;
 - d'un soutien psychologique pour l'enfant ou pour les parents (consultation avec un spécialiste) ;
 - d'un soutien paramédical (opticien, psychomotricien, logopède,...) ;
 - de l'achat de l'équipement nécessaire (équipement paramédical,...) ;
 - de l'achat d'outil ou de jeux pédagogiques ;
 - de la prise en charge des frais relatifs à la mise en place d'actions visant à intégrer socialement ces enfants.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Verriest (067/67.71.67) ou à la permanence le mardi et le jeudi de 9h à 11h30.



5^E PROMENADE À VÉLO

L'Administration communale a le plaisir de vous convier à la **cinquième édition de sa traditionnelle « Promenade familiale à vélo » qui aura lieu le dimanche 16 septembre prochain**, dans le cadre de la semaine de la Mobilité.

- Rendez-vous à 10h précise sur le parking du football, rue Jean Jolly à Ittre.
- Parcours d'une quinzaine de kilomètres en terrain plat, adapté à tous.
- Véhicule « balai » en fin de convoi. Encadrement par la brigade cycliste de la zone de police.
- L'arrivée est prévue vers 13 heures au parking du terrain de la placette de l'école libre d'Ittre.
- Possibilité de se restaurer à l'Espace Bauthier (C.L.I.)
- Une distribution de cadeaux est prévue à tous nos jeunes participants.
- Participation gratuite excepté le barbecue

Venez nombreux parents, enfants, grands-parents, arrière-grands-parents, oncles, tantes, nièces, neveux, etc., etc.

INFOS : f.joris@ittre.be - 067/79.43.38



NAISSANCES

COLLETTE MANON : née le 09/08/2012 à Uccle

MATEI ALISIA : née le 13/08/2012 à Woluwé-Saint-Lambert

LAMBERT ROXANNE : née le 17/08/2012 à La Louvière

ARGUELLES-TAMARGO VICTORIA : née le 23/08/2012 à Soignies



DÉCÈS

SMAL NELLY : décédée le 01/08/2012 à Ittre

PAYEN LÉON : décédé le 02/08/2012 à Ittre

PLASMAN YVON : décédé le 02/08/2012 à Tubize

DEWEERDT MARGUERITE : décédée le 08/08/2012 à Ittre

BORRÉ HENRY-GEORGE : décédé le 10/08/2012 à Nivelles

THYS ALBERT : décédé le 15/08/2012 à Braine-l'Alleud

JACQMIN GILBERTE : décédée le 16/08/2012 à Ittre

VAN HOOREN LUCRETIA : décédée le 17/08/2012 à Ittre

GODEAU LÉON : décédé le 18/08/2012 à Ittre

PRINCE MARC : décédé le 22/08/2012 à Woluwé-Saint-Lambert

GEEREGAT ALFRED : décédé le 24/08/2012 à Nivelles



AVIS

Il est porté à l'attention des citoyens que toute lettre transmise au Collège communal **doit être signée** faute de quoi, aucun suivi ni réponse ne sera donné à des courriers anonymes.

Prochain Conseil communal :

LE 16 OCTOBRE 2012 - 19H
GRAND PLACE 2 - 1460 ITTRE



ÉLECTIONS COMMUNALES : INFORMATIONS UTILES

Le 14 octobre 2012, vous serez convoqués pour prendre part aux élections afin d'élire les mandataires qui composeront le conseil communal et le conseil provincial.

LE VOTE PAR PROCURATION

Certains d'entre nous ne pourront cependant pas se présenter personnellement au bureau de vote. Dans le respect de l'article L4132-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, il vous est loisible de donner procuration à un autre électeur pour des raisons d'ordre médical, de travail, de voyage à l'étranger,.... Veuillez cependant noter que chaque mandataire ne peut disposer que d'une procuration et qu'un électeur non belge ne peut recevoir la procuration que d'un autre électeur non belge.

Nous vous informons que le Service Population tient à votre disposition le formulaire de procuration. Afin de l'obtenir, vous pouvez soit vous présenter au guichet durant les heures d'ouverture, soit faire la demande par téléphone au 067/79.43.27 pour qu'il vous soit envoyé par courrier, soit le télécharger sur le site internet de la commune (www.ittre.be).

L'ÉLECTEUR ACCOMPAGNÉ

L'électeur qui estime avoir besoin de se faire accompagner par une personne de son choix jusque et dans l'isoloir pour exercer son droit de vote doit introduire une déclaration auprès du bourgmestre. Celle-ci doit être introduite, au plus tard le 29 septembre 2012, sur un formulaire délivré auprès du service population. Notez qu'aucun accompagnant ne peut assister plus d'un électeur.

A défaut d'avoir introduit ladite demande, l'électeur peut, le jour du scrutin, demander au président du bureau de l'accompagner dans l'isoloir afin de l'aider.

Le Service Population se tient à votre disposition si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

ÉMETTRE UN VOTE VALABLE



Pour voter valablement, l'électeur ne peut émettre de suffrage que pour une liste par élection. Soit, il adhère à l'ordre de présentation des candidats sur la liste et appose sa marque sur la case surmontant cette liste.

Soit, il n'adhère pas à cet ordre et appose sa marque dans la ou les case(s) en regard des candidats qu'il soutient.

QUAND LE VOTE EST-IL NON VALABLE ?

- Lorsque les bulletins de vote ne sont pas ceux dont l'usage est permis par la loi ;
- Ceux qui contiennent plus d'un vote de liste ou qui contiennent des suffrages pour des candidats sur des listes différentes ;
- Ceux dans lesquels l'électeur a marqué à la fois un vote en tête de liste et à côté du nom d'un ou de plusieurs candidats d'une autre liste ;
- Ceux dont les formes et dimensions auraient été altérées, qui contiendraient à l'intérieur un papier ou un objet quelconque, ou dont l'auteur pourrait être rendu reconnaissable par un signe, une rature, ou une marque non autorisée ;
- Ceux repris par le président à l'électeur qui a détérioré son bulletin par inadvertance et qui en a reçu un autre pour exprimer valablement son vote ;
- Ceux repris par le président lorsque l'électeur a déplié son bulletin en sortant de l'isoloir de manière à faire connaître son vote. Dans ce cas, le président lui reprend le bulletin déplié, qui est de suite annulé, et oblige l'électeur à recommencer son vote.



Le conseil Consultatif de la jeunesse d'Ittre
Le No Man's Land
Le Centre Culturel d'Ittre

vous invitent à l'animation

FUTUR ÉLECTEUR

Dimanche 16 septembre 2012
Espace Bauthier
15h - 17h

A la suite du jeu de rôle, partageons le verre de l'amitié

Le 14 octobre 2012, nous nous rendrons dans un bureau de vote afin d'élire les représentants de notre commune.

Tu as entre 18 et 22 ans, c'est la première fois pour toi ?
Ce jeu de rôle « Futur Electeur » permettra de répondre à toutes tes questions et comprendre comment fonctionne notre démocratie.

Tu as déjà voté, mais tu as des questions, n'hésite pas ce jeu de rôle est aussi pour toi !

Renseignements au 0474 262 269
Inscription souhaitée : marie.vanderlinden@ittreculture.be

avec la participation de PLAN